

Image not found or type unknown



Obligation par l'employeur de reprendre un fonctionnaire après un

Par **Anna**, le **24/12/2010** à **16:00**

Bonjour, je suis fonctionnaire de la poste et j'ai demandé une réintégration au sein de la poste courant janvier car ma dispo prend fin le 31 dec.....or la poste me répond qu'elle n'a aucun poste me correspondant à me proposer.....et que c'est à moi de postuler sur la bourse d'emplois.....a-t-elle l'obligation de reprendre ses fonctionnaires au terme de la dispo.....merci de me répondre...

Par **P.M.**, le **24/12/2010** à **17:09**

Bonjour, Je vous propose [ce dossier](#)